



Université du Québec à Chicoutimi PLAN DE FORMATION EN LIGNE



4 heures



0,4
Unité d'éducation continue

Le « nouveau normal » pour le climat : comprendre les GES et les changements climatiques

Description

Ce cours d'introduction s'adresse à tous ceux désirant comprendre les concepts de changements climatiques (atténuation et adaptation), gaz à effet de serre (GES), développement durable et cycle de vie ainsi que les liens qui les rattachent. Le tout peut être utile autant pour les entreprises que les municipalités ou tout autre citoyen concerné.

Objectifs

Au terme de la formation, les participants et participantes seront en mesure de :

- définir les concepts suivants : changements climatiques (atténuation et adaptation), gaz à effet de serre (GES), développement durable, cycle de vie et savoir les utiliser à bon escient;
- comprendre les liens entre ces concepts et le milieu de vie ou de travail du participant ou de la participante;
- connaître des références fiables pour étayer ses connaissances et/ou argumentaires en milieu de vie ou de travail;
- avoir les prérequis pour aborder un cours plus spécialisé (ex : sur les GES et les crédits carbone, l'analyse du cycle de vie, les bonnes pratiques pour l'adaptation aux changements climatiques, etc.).

Contenu

- Les changements climatiques : Lien avec les GES, historique et situation actuelle, impacts à prévoir au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Qu'est-ce que l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques?
- Le développement durable : une réponse aux changements climatiques, historiques et outils disponibles.
- Le cycle de vie : comment faire/choisir des produits durables en fonction de leur cycle de vie et afin de réduire les GES émis.

Nombre d'heures

4 heures

Frais d'inscription

300 \$ plus les taxes applicables

Clientèle visée

Cette formation s'adresse aux entreprises, aux municipalités (demande des donneurs d'ordre, impacts des changements climatiques), aux citoyens concernés, des OBNL, etc.

Formateur



Patrick Faubert | Professeur agrégé en écologie industrielle et lutte aux changements climatiques, Ph. D. Co-directeur de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC

Biologiste formé à l'Université Laval (B.Sc., 2001 ; M.Sc., 2004), il détient un doctorat en sciences de l'environnement de l'Université de la Finlande de l'Est, Kuopio (Ph.D., 2010). Ses recherches et publications portent sur l'écologie industrielle et la lutte aux changements climatiques. Ses travaux concernent le recyclage et la valorisation des sous-produits et résidus d'industries devenant ainsi des matières premières pour d'autres. Ses travaux et publications portent aussi sur les effets des changements climatiques sur la biogéochimie et les échanges gazeux sol-atmosphère des écosystèmes boréaux et subarctiques. Il est fort d'une expérience de huit ans de recherche en Europe où il a collaboré et mené des projets sur l'écologie des écosystèmes boréaux et subarctiques. Ses travaux et publications portent sur les effets des changements climatiques sur les écosystèmes nordiques tels que les tourbières et forêts. Il a une solide

expertise sur l'évaluation des cycles biogéochimiques et des émissions de composés organiques volatils concernant ces écosystèmes. Il a effectué un post-doctorat au Centre de recherche Helmholtz (Munich, Allemagne) où il a travaillé dans un projet portant sur les interactions entre peupliers, chrysomèles du peuplier et du saule (insectes ravageurs) et mycorhizes.

Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
formationcontinue@uqac.ca
formationcontinue.uqac.ca

NOTES

Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants et apprenantes. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Outils complémentaires : Des mesures de suivi de la progression de l'équipe d'implantation sont également disponibles pour les dirigeants et dirigeantes qui le souhaitent. Une possibilité d'accompagnement supplémentaire en virtuel ou sur place est offert. Un soutien technique est disponible pour le dépannage en ligne et pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.